

## Amantes de la Croix 1894

(en 1894)

LAUNAY (Adrien), *Histoire générale de la Société des Missions Étrangères de Paris*, (tome 1), Paris, Téqui, 1894, pages 144-146.

(Extrait)

Après avoir fixé des règles de gouvernement à son clergé naissant, de la Motte Lambert tourna ses regards vers une autre portion de ses ouailles. Évêque envoyé pour fonder des églises et évangéliser les nations païennes, il voulut offrir à ces églises tous les moyens d'action et tous les éléments de succès, à ces nations le spectacle de toutes les splendeurs et de toutes les noblesses du catholicisme.

Près du prêtre combattant au grand jour, il plaça la religieuse, la vierge priant au fond de son cloître, se dépensant au chevet des malades, se dévouant à l'instruction des enfants.

« La virginité est la fleur de la pudicité, elle en est le rayon le plus pur, le parfum le plus délicat. Les peuples les plus corrompus l'ont tous tenue en singulière estime. » (*Les Vierges Martyres. Martin*). Rome avait ses vestales au long vêtement blanc ; la Gaule ses druidesses au front couronné de verveine et de gui sacré ; l'Extrême-Orient possède des institutions analogues ; Siam a ses talapouines, l'Annam et la Chine leurs bonzesses auxquelles la continence est imposée. La pudeur est donc en honneur, elle exerce sur la vie publique et sur la législation un incontestable empire. Le mariage est un rit religieux, l'adultère est puni par la mort ou par l'esclavage, l'honneur de la femme n'est pas un vain mot, et la mère a quelque droit au respect de ses fils.

Mais mêlées à ces dernières lueurs que l'âme de l'homme a gardées, vestiges du soleil éclatant qui l'illumina à son origine, que d'ombres ou plutôt que de ténèbres ! Pour n'être absolument ni dégradée, ni avilie, la femme d'Extrême-Orient n'est nulle part, au sens chrétien du mot, la compagne de l'homme. Elle est ordinairement traitée en inférieure par son mari, ne sait ni lire ni écrire, ne connaît que sa cuisine et quelques prières qu'elle marmotte sans les comprendre ; la polygamie est dans les hauts rangs de la société et le divorce trop fréquent. (*Nous ne parlons ici qu'en général, car nous savons qu'il y a de nombreuses exceptions*).

L'Église avait trouvé le monde grec et le monde romain dans un état de corruption sans doute plus profonde ; pour le

renouveler, elle avait relevé la femme, l'avait purifiée, avait agrandi et ennobli son rôle jusqu'à en faire un instrument de régénération sociale par la chasteté conjugale et la virginité. Tertullien, saint Cyprien, saint Grégoire, saint Ambroise avaient proclamé les vierges le plus précieux joyau de l'Église et sa plus belle couronne. De la Motte Lambert suivit ces exemples. Des veuves et des jeunes filles s'étaient déjà réunies, désireuses de mener une vie plus chrétienne ; il voulut les former en un véritable Institut, et il composa pour elles des règlements dont les principaux points furent : les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, la méditation quotidienne, la prière fréquente, la discipline trois fois par semaine, et le jeûne la veille de toutes les fêtes. Il les exhorta par des instructions spéciales :

- 1° À unir continuellement leurs oraisons, leurs pénitences et leurs larmes aux prières, aux douleurs et au sang du Sauveur, afin d'obtenir de Dieu la conversion des infidèles de l'univers, particulièrement du Tonkin et des royaumes confiés aux Vicaires apostoliques ;
- 2° À s'appliquer à l'éducation des jeunes filles, afin qu'en leur apprenant ce que les personnes de leur sexe doivent savoir, elles aient l'occasion d'expliquer aux chrétiennes et même aux païennes les principes de la religion ; il leur recommanda de n'interrompre ces instructions que pendant les plus rigoureuses persécutions ;
- 3° À prendre soin des filles et des femmes malades, soit chrétiennes, soit infidèles, et à joindre à leurs soins charitables des entretiens sur l'importance du salut éternel ;
- 4° À convertir celles qui mènent une vie scandaleuse, et à baptiser les petits enfants en danger de mort.

Les autres articles du règlement se rapportent à ces quatre points fondamentaux, et les derniers sont les commentaires de ces paroles de saint Paul : « Que le dessein du Fils de Dieu, en mourant pour tous les hommes, a été de les obliger à mourir à eux-mêmes, à ne vivre que pour lui et pour imiter sa charité : *pro omnibus mortuus est Christus, ut qui vivant, non jam sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est.* » À ces nouvelles religieuses, de la Motte Lambert donna le nom significatif d'Amantes de la Croix. Pauvres et saintes filles, elles l'ont bien mérité ce nom, elles ont supporté tout ce qu'il exprime de douleurs, d'angoisses, d'amertumes

humaines ; mais aussi elles ont savouré tout ce qu'il prophétise de joie céleste et d'amour divin. Elles ont mené une vie de pauvreté, de travail, d'humiliation, parcourant tous les chemins de l'Annam, visitant ses bourgades et ses villes, afin de régénérer les enfants dans les eaux du baptême ; au péril de leur vie, elles ont caché les prêtres pendant les persécutions ; elles ont porté le pain des forts aux martyrs, jusque dans leur cachot ; et pour couronner tant de vertus et tant d'héroïsme, elles ont confessé le nom de Jésus-Christ dans les tourments et dans la mort.

Les Amantes de la Croix et plus tard les Vierges chinoises, dont l'institution est due à un autre évêque de la Société [des Missions-Étrangères], ont montré à l'Extrême-Orient la grandeur de l'humilité, la gloire de l'obéissance, la splendeur de la virginité.

Ainsi, sept ans après sa fondation définitive, la Société des Missions-Étrangères avait réussi dans l'exécution d'une œuvre que beaucoup jugeaient impossible, elle avait choisi des lévites, elle les avait instruits et élevés au sacerdoce, elle avait posé les règles fondamentales de l'organisation des églises, et enfin, ne redoutant pas de faire ce que d'aucuns eussent facilement traité de superflu, elle avait orné ces églises des fleurs du jardin que Jésus se réserve à lui seul. Lorsque Mgr de la Motte Lambert quitta le Tonkin pour retourner à Siam, il fut arrêté par les vents contraires à l'embouchure du fleuve Rouge, il profita de ces jours d'attente pour adresser cette lettre aux religieuses :

« Pierre Lambert à nos chères Sœurs Agnès et Paule :

« Mon embarquement précipité ne me permit pas le jour des Cendres de vous parler sur la perfection à laquelle Dieu a daigné vous appeler. Je vous écris pour vous avertir que vous étant données à Jésus-Christ, vous n'êtes plus à vous.

« Vous ne devez plus vivre que pour méditer ses souffrances, imiter sa vie crucifiée, croître chaque jour dans la connaissance et dans l'amour de ce céleste Époux, et pour tâcher de lui plaire par une exacte fidélité à toutes vos obligations. C'est à quoi je vous exhorte autant que je le puis, sachant les grands avantages que vous en retirerez et qui rejailliront sur toute l'Église. Je vous recommande aussi très particulièrement le soin de vos compagnes ; ce sont des dépôts sacrés que Dieu a placés entre vos mains ; mettez-les souvent devant les yeux que la fin principale de votre état est de continuer la vie souffrante de Jésus-Christ, et de lui demander la conversion des infidèles et des mauvais chrétiens par vos oraisons, par vos jeûnes et par vos larmes ; mais surtout prenez garde qu'il importe extrêmement de

faire tous ces saints exercices comme si nous tenions la place de Jésus-Christ.

« Dans l'état de gloire où il est entré, il ne peut plus les faire lui-même comme voyageur sur la terre ; mais il se sert de certaines âmes choisies qu'il remplit de son esprit pour continuer sa vie mortelle et sacrifiée jusqu'à la consommation des siècles. Vous voyez par là, mes sœurs, quelle est la grandeur de votre dessein. Vous comprenez que vous devez être entièrement mortes au monde et à vous-mêmes, c'est-à-dire aux sens, à la nature corrompue, à la raison purement humaine, pour ne plus vivre que de la vie de Jésus-Christ, en suivant ses maximes les plus élevées. Faites, je vous prie, des réflexions continuelles sur ces vérités, et ne m'oubliez pas devant Dieu.

« À la barre du Tonkin, 26 février 1670. »

